# Le Billet de CiDAN

#### **Editorial**



Depuis mon élection à la Présidence de CiDAN en 2003, les contextes politique, économique, culturelle et militaire se sont fortement modifiés. CiDAN que j'avais contribué à se restructurer, doit évoluer pour faire face aux défis actuels.

Les concepts de civisme, de citoyenneté et de nation sont remis en avant depuis les attentats de janvier. L'Europe doit également se construire face aux nouvelles menaces.

Le rôle de CiDAN, défini par l'Amiral Pierre Lacoste, son fondateur, lors de la création de

l'association, reste pertinent: « promouvoir et développer le civisme dans une vision moderne du civisme, de la citoyenneté, du patriotisme, de la défense de la nation française, de la construction de l'Europe et de sa défense ... dans un esprit de tolérance et une stricte indépendance à l'égard de tout parti politique, groupement religieux ou corporatif ». Il va falloir cependant inventer de nouveaux modes d'action.

Je compte beaucoup sur la nouvelle équipe pour poursuivre ce combat magnifique et je sais que nous pouvons leur faire confiance.

Merci aux femmes et aux hommes qui, bénévolement pour la plupart, ont décidé de s'investir pour transmettre à leurs voisins, à leurs enfants et à tous leurs contemporains, quelquefois indifférents, les notions de civisme, de défense et de patrie. Ils sont le fer de lance de notre association. Il faut les en remercier. Notre association leur apportera toute notre aide.

Jacques Sonnet, président de CiDAN.

2003 - 2015







#### Dans ce numéro

Editorial 1
Chronique de l'Amiral P. Lacoste2
Au coeur de l'actualité2
Tribune libre du Général COT3
Lecture3
Colloque de Klingenthal4 et 5
Forum "Jeunes et Défense eu ropéenne" - CAJ6
Les salons de l'Armement7
Remise du Prix à Berlin8
Chronique des "2C"9
Engagement citoyen des Maires 10
Focus Initiatives10
Adhésion11
Evánoments à noter 11

# Chronique de l'Amiral (2S) Pierre LACOSTE



En octobre 2014, dans une première chronique de ce bulletin, j'avais évoqué les « métastases » de la « Guerre de religion » qui sévit dans le monde musulman. Les attentats du mois de janvier ont révélé à nos concitoyens, comme aux opinions publiques des démocraties occidentales, la tragique réalité de ces menaces. L'unanimité initiale de la réprobation témoigne d'une rupture bénéfique dans les réactions du public français. Mais son expression, ainsi que les motivations qu'elle recouvre, ne sont pas sans ambiguïtés.

Ainsi l'hommage rendu aux forces de l'ordre et aux services de renseignement contraste avec les attaques systématiques et répétées dont ils étaient habituellement les victimes, notamment dans la presse satirique....Dire nous sommes des Charlie», est un procédé astucieux des **«** stratégies de Com ». Néanmoins il n'a pas longtemps abusé les esprits du plus grand nombre.....

# « Nouvelles réalités de la Défense et de la Sécurité. »

### Au cœur de l'actualité

CiDAN est plus que jamais à sa place pour les accompagner dans l'opinion. Au moment où le président Jacques SON-NET passe le témoin à son successeur, je lui adresse mes plus chaleureuses félicitations pour son action et pour les remarquables résultats qu'il a obtenus à la « barre » du CiDAN.

Amiral (2S) Pierre Lacoste, président d'honneur de CiDAN

Mais au-delà de ces évènements, la rupture n'en est pas moins significative de changements beaucoup plus profonds dans « l'art de la guerre » au 21ème siècle. Quelques voix, en effet, s'expriment déjà aux États-Unis, pour s'interroger sur les options fondamentales des Forces armées de la première puissance militaire du monde. « Privées d'ennemi » à leur taille depuis la fin de la Guerre froide, elles présentent un bilan peu glorieux en dépit des prouesses de leurs atouts technologiques.

De leur côté, les Armées et Services de Renseignement français, profondément réorganisés en plusieurs décennies pour répondre aux réformes prescrites par les gouvernements de la République, témoignent au quotidien dans leurs opérations extérieures et dans la modernisation, de l'excellence de leur management et de la validité de leurs réponses, adaptées aux nouvelles réalités de la Défense et de la Sécurité.

Mars 2015

# Tribune libre du Général d'armée (CR) Jean COT : La défense européenne dans le coma.

Je donne régulièrement des conférences portant ce titre, non pour faire « accrocheur » mais parce que c'est la triste réalité. D'un homme dans le coma, très vite on ne parle plus, voyez Sharon hier et Schumacher aujourd'hui. Mais pour l'Européen ardent que je suis, il faut continuer à parler de défense européenne, en faisant le pari que son coma ne soit pas irréversible.

Je vais donc l'évoquer ici, cher lecteur du CiDAN, citoyen d'Europe. Je sais depuis longtemps qu'on ne fera pas l'Europe politique, pas plus que la défense commune européenne, seulement entre politiciens et experts. C'est pourquoi, il y aura bientôt vingt ans, j'ai proposé au Ci-DAN de travailler sur le thème de la « conscience européenne de défense », indispensable complément citoven de la « politique européenne de défense ». Nous avons rédigé un « Manifeste de Klingenthal » qui lançait la réflexion. Je suis heureux de constater que les rencontres annuelles de Klingenthal perdurent et approfondissent ce concept.

Cher lecteur, il n'y a plus et il ne peut plus y avoir de défenses nationales dans l'Union européenne. Même si on fait comme s'il y en avait encore, sache que l'on te trompe. Depuis longtemps, on ne peut défendre le territoire et les populations d'Europe autrement que par une défense commune. Pendant les quarante ans de guerre froide, cette défense a été assumée par l'Otan, dominée par les Etats-Unis. Depuis la disparition du Pacte de Varsovie et l'implosion de l'URSS, il est permis de se demander si l'Otan demeure l'outil pertinent de la défense européenne. C'est bien parce qu'il y a un doute que la nécessité d'une défense commune européenne autonome est affirmée dans tous les grands traités européens, de Maastricht en 1992 à Lisbonne en 2007.

Mais dans le même souffle, les mêmes traités disent que « cependant, la défense collective incombe à l'Otan pour ceux qui en font partie », c'est-à-dire vingt-trois des vingt-huit membres de l'UE. Il y a là comme une contradiction. Pourquoi ? Parce que l'Otan est justement l'obstacle majeur pour l'édification d'une défense commune européenne indépendante. Tu vas comprendre pourquoi, cher lecteur, même si tu ne t'éveilles pas chaque matin le front lourd de pensées politico-stratégiques.



# Suite sur le site www.cidan.org

NDLR: le Général (CR) Jean COT a été commandant de la 1ère Armée française puis de la FORPRONU en Bosnie.

# Lecture:

"Une famille d'Europe" Jean-Robert PITTE Fayard 2011

Ce récit historique retrace le destin de familles convergeant vers Paris depuis l'Alsace, la Normandie, le Bugey, la plaine hongroise et Budapest. Les ancêtres de l'auteur ont subi les guerres qui ont traversé l'Europe. Les faits relatés restituent dans l'espace et la longue durée les petits bonheurs et les souffrances qui ont façonné notre continent. Ces destinées rappellent ce qu'ont connu de nombreuses familles européennes et chacun peut s'y reconnaître.

Jean-Robert Pitte est géographe. Il fut président de l'université de Paris-Sorbonne de 2003 à 2008. Il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques et président de la Société de Géographie.





#### Communiqué de presse « Colloque de Klingenthal 2014 »

Sécurisation des sources et voies d'approvisionnement énergétiques de l'UE: enjeu de puissance, défi pour l'Europe ?

Tel a été le thème ambitieux sur lequel les participants au colloque organisé par **CiDAN** au château de Klingenthal (67) furent invités à débattre fin novembre 2014. En tant qu'acteur de la société civile, cette association apolitique, reconnue d'intérêt général, a ainsi pris l'initiative d'apporter une réflexion réaliste et technique visant à enrichir le processus de décision européen, clôturant le cycle de réflexion initié en 2012 sur les risques et menaces.

Le choix des approvisionnements énergétiques, parce qu'il revêt un intérêt vital, relève toujours dans les traités européens des prérogatives régaliennes de chaque état membre. Seule la sécurisation intracommunautaire et la transition énergétique font l'objet de directives visant une meilleure coordination des politiques d'interconnexion et de régulation de l'énergie, ainsi qu'une plus grande ouverture à la concurrence en vue de créer le grand marché de l'énergie. Or, parce qu'il est un enjeu de puissance, et que la défense commune et cohérente de cet intérêt est vitale pour les peuples d'Europe, la stratégie de sécurisation extérieure des approvisionnements en énergies carbonées constitue un défi politique majeur pour les 28 états membres, fortement attachés à leurs prérogatives nationales.

#### Raréfaction des ressources - Politique commune de sécurisation

Des exposés sont ressortis plusieurs constats :

- la disponibilité sur le long terme de ressources primaires, au meilleur coût, reste vitale à l'horizon 2030 pour l'économie européenne au regard du mode de vie de ses citoyens ;
- la raréfaction anticipée des réserves prouvées des énergies carbonées, difficilement remplaçables avant 2035 au regard de la consommation et des modes de production actuels, déstabilise les marchés de l'énergie;
- depuis l'avènement de l'ère pétrole, les principaux conflits de notre économie carbonée se situent sur les zones de gisements de pétrole et de gaz, ainsi que sur les points de passage obligés des voies d'approvisionnement à destination de l'UE (Afrique du Nord et de l'Ouest, Proche et Moyen Orient, Ukraine, détroits, Mers de Chine);
- si la dépendance énergétique et les approvisionnements des 28 états membres sont historiquement très différents, les chiffres actuels comme leur projection à l'horizon 2050 montrent la nécessité d'une plus grande cohérence et solidarité, tant de la politique étrangère que de la politique énergétique de l'UE, afin de réduire sa vulnérabilité globale générée par sa forte dépendance vis-à-vis de ses quatre principaux fournisseurs que sont la Russie, la Norvège, l'Arabie Saoudite et l'Algérie;
- la prise de contrôle des régions de production et de transit est considérée comme un enjeu majeur de puissance dans la mesure où elle permet de modifier à son avantage les règles du marché en agissant :
  - soit sur les conditions d'approvisionnement en ressources carbonées des pays importateurs et donc sur le coût de leur facture énergétique globale,
  - soit sur les ressources et donc les budgets et capacités d'investissement des états rentiers exportateurs ;
- faute d'une politique commune et cohérente de sécurisation extérieure de leurs approvisionnements énergétiques, les 28 états membres de l'UE réduisent leur capacité de négociation et d'action, s'empêchant ainsi d'anticiper, d'éviter ou résoudre ces conflits et de neutraliser ou apaiser ces tensions ;
- la nécessite de mettre en cohérence à court terme les politiques européennes, tant de rigueur budgétaire, de sécurisation des approvisionnements énergétiques au meilleur coût et de transition énergétiques, que de sécurité et de défense, impose une révision des priorités, voire des objectifs.

Experts de leur domaine, les intervenants de sept nations ont donc perçu la nécessité d'une plus grande coordination voire d'une intégration des politiques d'approvisionnement énergétique des 28 états membres de l'Union européenne, prélude à une stratégie commune, forte et cohérente de sécurisation de leurs sources et voies d'approvisionnement énergétiques vis-à-vis des pays producteurs, véritable déclinaison d'une *Realpolitik* partagée sur un sujet régalien.

### L'Europe, une puissance d'équilibre entre les Etats Unis et les puissances émergentes.

Les conclusions de ce colloque suggèrent donc l'adoption à court terme d'une approche commune de puissance éloignée des errements de pays agissant individuellement, voire égoïstement, pour une plus grande efficience, dans l'intérêt et pour le bien commun des peuples d'Europe. Cette nouvelle approche européenne de la puissance s'appuie sur la mise en œuvre d'une stratégie commune et cohérente de sécurité et de défense indépendante et pragmatique, tant en termes d'unité d'action, de commandement, d'allocation des ressources que de mise à disposition des moyens. Elle remet en cause le principe appliqué depuis plusieurs années aux budgets de défenses nationaux, qui servent de variable d'ajustement aux politiques publiques des états membres de l'UE.

S'appuyant sur la prise en compte des menaces et risques majeurs pour sa sécurité extérieure mais aussi intérieure, l'UE doit dès lors être consciente des **intérêts communs** de ses membres et de ses **devoirs de puissance**. Si les Européens veulent **pouvoir agir et ne plus subir** les changements imposés dans la mondialisation par l'essor des puissances émergentes, le défi qui s'impose maintenant à leurs politiques, est de concevoir une **stratégie offensive commune** –capacité à anticiper non seulement pour contrer et neutraliser mais aussi pour perturber les actions de puissances concurrentes-, adaptée à son ambition, celle d'une **puissance d'équilibre** entre l'omnipotence déclinante des Etats-Unis –à l'image de sa monnaie, le dollar, dont le rôle hégémonique est remis en cause dans les échanges internationaux- et les revendications des puissances émergentes entre Eurasie et Pacifique.

Cette stratégie devra également se traduire en alliances conformes aux intérêts de l'Union, ainsi qu'en mesures et moyens offensifs et pas seulement défensifs : une puissance anticipe, décide et impose ses choix, elle se projette, elle ne subit pas.



Plus d'information : http://www.cidan.org/index.htm - Contact : cidan@free.fr

# Forum « Jeunes et Défense européenne » du 25 novembre organisé par la Commission Armée-Jeunesse (CAJ).

Organisé pour la première fois par la Commission Armées-Jeunesse, le Forum « Jeunes et Défense européenne »a permis à la jeunessede renconter des représentants des armées et des acteurs de la construction européenne. Plus de 600 participants ont été attirés sur le site de l'École militaire .

Cet événement avait pour but de créer un espace d'information, de rencontre et d'échange sur les questions de défense européenne. Les réalisations européennes dans les domaines institutionnels, économiques, sociaux et culturels y ont été présentées . Le public a ainsi participé à un parcours interactif décliné en trois espaces distincts : l'Europe de la diversité, l'Europe de l'unité et l'Europe de l'avenir. Chaque espace était composé de plusieurs ateliers animés par différents intervenants.

CiDAN, à l'occasion de cet évènement, a présenté le Prix européen « Civisme Sécurité et Défense ». Les représentants du monde militaire français et européen, des associations et de l'Education nationale ont pu se documenter et échanger avec les membres de CiDAN présents sur le stand.





# CiDAN y était : les Salons de l'armement 2014 !

# Défense et Sécurité: aspects industriels.

En 2014, se sont déroulés deux des plus importants salons de l'armement de la planète, respectivement Eurosatory (parc des expositions de Villepinte) en juin et Euronaval (Paris le Bourget) en octobre. Le thème en était commun : « *Mission Ready* », prêt à l'engagement. Ces deux évènements, complétés par une présentation des moyens de la Marine nationale à Toulon, constituèrent une vitrine des principales productions des industriels français et de nombreux équipementiers étrangers, notamment européens. Le Ministère de la Défense, coorganisateur aux côtés du COGES, animait sur chaque salon un stand propre, illustrant les contributions des Armées et de la Délégation Générale pour l'Armement (DGA) au soutien à l'export (SOUTEX) et à la préparation du futur, déclinées en fonctions opérationnelles et capacitaires.

Les Armées et la DGA veillent en effet à une aptitude permanente à l'engagement, la performance opérationnelle étant assurée par un équipement complet et cohérent, par le soutien adapté ainsi que par la formation et la préparation opérationnelle des forces.

Soulignons également que l'industrie de défense et sécurité française contribue largement à l'équilibre commercial national.

La coopération internationale, européenne en particulier, correspond à une finalité opérationnelle (interopérabilité permettant l'engagement au sein de coalitions) mais aussi à un enjeu économique (recherche de réduction des coûts unitaires par augmentation des séries). Les forces armées de tous les pays de l'Union européenne sont soumises à des contraintes budgétaires et elles sont incitées à rechercher des interdépendances capacitaires...

Prochain rendez-vous : le salon du Bourget, en 3ème semaine de juin !



Général (2S) Yves Béraud, Directeur Général de CiDAN

Le stand du Ministère de la Défense au Salon Euronaval, au milieu de ceux des entreprises.

# Le Prix européen « Civisme, Sécurité et Défense » BSC - Berlin Security Conference, 2014

Le Prix Européen « Civisme, Sécurité et Défense » est destiné à récompenser des actions particulièrement remarquables en faveur du développement du civisme européen, ainsi que de la « Conscience européenne de sécurité et de défense », définie comme le volet civique de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC).

Ce concours est organisé depuis 2011 par l'Association « Civisme, Défense, Armée, Nation » en collaboration avec l'Association Européenne de Sécurité et de Défense, sous le Haut Patronage du Président du Conseil européen et sous le Patronage de la Représentation en France de la Commission européenne.

En 2014, le Prix européen « Civisme Sécurité et Défense » a pu à nouveau s'appuyer sur un partenariat fort du Groupe allemand ProPress, de la Fondation Robert Schuman et de la Gesellschaft für Sicherheitspolitik. Le Président de la République française lui a accordé son soutien personnel pour la seconde année consécutive.

Le jury s'est réuni le 4 novembre 2014 à la Représentation en France de la Commission européenne sous la présidence de Monsieur Robert WALTER, membre de la chambre des communes (UK) et président de l'Association Européenne de Sécurité et de Défense.

Après étude de l'ensemble des dossiers, cinq d'entre eux ont été primés par le jury :

- Prix Européen « Civisme, Sécurité et Défense » : Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union Européenne (E.U.I.S.S.) EUROPE.
- Prix Spécial du Jury 2014 : Institut Européen des Relations Internationales (I.E.R.I.) EUROPE.
- Prix « Centenaire de la Grande Guerre » : Association IG ALTE DSM 1864-1918 ALLE-MAGNE.
- **Prix « Citoyenneté européenne» :** Permis Internet EGC & Associés, Gendarmerie Nationale et Association AXA Prévention *FRANCE*.
- Prix « Ethique militaire » : Zentrum für Ethische Bildung in den Streitkräften (Z.E.B.I.S.) EU-ROPE.

Invités à la BSC - Berlin Security Conference, le 3 décembre 2014, les lauréats ont reçu leur trophée.

Informations sur le site: http://www.prizing-eurocitsecdef.eu/index f.htm



#### Zoom citoyen!

Si vous voulez écrire ou faire écrire une contribution sur un thème donné lié au civisme ou à la citoyenneté (une production théorique et une action exemplaire en corrélation), nous proposons de vous envoyer votre nous contribution ou VOS idées à l'adresse :

<u>associa-</u> tion.cidan@gmail.com

Votre avis nous intéresse, écrivez-nous!



# Chronique "Civisme et Citoyenneté".

La citoyenneté de l'Union européenne

# « Nous ne coalisons pas les Etats, nous unissons les hommes » Jean Monnet.

La citoyenneté européenne existe. Elle est définie par les institutions et les acquisitions des droits ont une histoire. Et si la citoyenneté européenne était à construire ou plutôt une conscience de la citoyenneté européenne ?

La définition légale de la citoyenneté européenne se trouve dans l'article 17 du traité de Maastricht instituant la Communauté européenne en 1992: "Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union complète la citoyenneté nationale et ne la remplace pas".

L'attribution de la citoyenneté européenne répond à deux critères. Les individus n'accèdent à la citoyenneté européenne qu'au travers de l'Etat dont ils sont les ressortissants. La citoyenneté européenne n'est donc pas ouverte aux résidents d'origine extracommunautaire. Les droits liés à la citoyenneté européenne s'insèrent dans le cadre de mesures visant à instaurer un espace au sein duquel est garantie la libre circulation des personnes, avec toutes les mesures appropriées pour leur assurer sécurité et justice. Seul le préambule de la Charte des droits fondamentaux pose le principe que "la jouissance de ces droits entraîne des responsabilités et des devoirs".

La citoyenneté européenne, en définissant une relation entre le citoyen et l'Union européenne, permet au citoyen de s'identifier davantage à l'Union européenne et d'acquérir une conscience européenne.

Le sentiment d'appartenance à une entité européenne évolue graduellement au fur et à mesure que l'Union acquiert certains attributs élémentaires de la souveraineté et partage tous les attributs élémentaires de l'Etat-nation : la suprématie du droit communautaire, la subsidiarité, la territorialité (la gestion commune ses frontières), des pouvoirs institutionnalisés.

C'est l'adhésion de la majorité des peuples européens aux valeurs communes et leur capacité à s'y identifier qui construisent l'identité et la culture de la citoyenneté européenne. C'est cette culture qui permet de respecter les valeurs fondamentales qui ont été reconnues comme communes dans la Charte européenne des droits fondamentaux : l'État de droit, la démocratie, la solidarité, la séparation des pouvoirs religieux, politiques et civils, le pluralisme... et de défendre ainsi plus précisément, les droits et libertés parmi lesquels le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sûreté, le droit à un procès équitable, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression...L'enjeu est alors pour l'Europe de prendre en charge des responsabilités pour la paix et la stabilité dans le monde, à la mesure de son influence en tant que puissance industrielle et commerciale. C'est l'affaire de ses citoyens.

Chantal DAUPHIN



Focus sur des initiatives de certaines villes dans le cadre de l'Engagement citoyen des Maires de France.

En 2014, certaines de ces villes ont marqué leur engagement citoyen en distribuant aux spectateurs un petit drapeau tricolore et en expliquant le sens de cette action au public avant le spectacle pyrotechnique. D'autres ont ouvert le spectacle pyrotechnique par un discours d'hommage.

# Engagement citoyen de 10 maires de France

En 2014, dix villes françaises se sont engagées à rendre hommage à tous nos militaires français tombés au combat ou en opération, blessés et handicapés, en ouvrant ou en fermant le feu d'artifice par une gerbe bleue, blanche et rouge. Cet évènement, chargé d'émotion, est un signe fort de reconnaissance que la Nation adresse à tous ces militaires français et un message sincère de remerciements à leurs familles.

L'action est à nouveau lancée avec l'ASAF pour l'année 2015. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre maire afin de lui présenter cet engagement citoyen. Pour plus d'informations et récupérer le document vierge, contacter le siège de CiDAN par courriel (cidan@free.fr) ou téléchargez le directement à partir du site <a href="www.cidan.org">www.cidan.org</a>

Chaque Maire souhaitant répondre à cet « appel citoyen 2015 », sera inscrit sur le tableau d'honneur des associations CiDAN et ASAF.

Pour confirmer cet engagement, il suffit de remplir le document « ENGAGEMENT CITOYEN »

- de renvoyer un exemplaire PDF à l'adresse mail cidan@free.fr
- d'afficher le 2ème exemplaire dans le hall de l'hôtel de ville pour en informer le public et le faire savoir à la presse locale et aux associations engagées pour la citoyenneté.

#### Contact:

### Siège de CiDAN:

Courriel: cidan@free.fr

Téléphone: 01 30 97 53 33

## **VOUS POUVEZ NOUS REJOINDRE**

Soit comme adhérent(e), si vous désirez nous soutenir :

CiDAN compte des membres venant de tous les horizons professionnels : élus, cadres et chefs d'entreprise, militaires d'active et en retraite, réservistes opérationnels et citoyens, enseignants, fonctionnaires, employés, mais aussi, simplement, des citoyen engagés, animés par une même volonté, le renforcement de la cohésion et de la solidarité, le développement de l'esprit de défense.

Soit comme délégué(e) ou chargé(e) de mission, si vous êtes prêt(e) à vous engager dans des actions concrètes :

Un réseau d'une centaine de délégués régionaux et départementaux et de chargés de mission, acteurs de terrain, relaie l'action de CiDAN au niveau local. Leur engagement, en relation avec les parlementaires, les élus locaux, les autorités civiles et militaires, l'Éducation nationale, les entreprises et d'autres associations, prend des formes diverses.

Adhésion moins de 26 ans : 15,00 €
Adhésion simple : 30,00 €
Adhésion personne morale : 60,00 €
Adhésion bienfaiteur : à partir de 250,00 €.

#### **APPEL AUX DONS:**

CIDAN A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN
FINANCIER
LES 2/3 DU DON SERONT DEDUITS DE VOS
IMPÔTS.

GENERAL (2S) YVES BÉRAUD TEL 01 30 97 53 30



9 ter, rue Edouard Lefèbvre 78 000 Versailles

Tel: 01 30 97 53 33

Site: www.cidan.org

CiDAN est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui accueille toute personne, quelles que soient ses opinions, croyances, origines sociales et professionnelles, intéressées par les questions de :

- Civisme et citoyenneté,
- Défense militaire et civile et intelligence économique,
- Intégration dans la Nation. patriotisme et citoyenneté européenne.

### Evénements à noter

Colloque annuel au Corps européen, le 18 avril 2015, organisé par le CiDAN et la Gesellschaft für Sicherheitspolitik (GSP), sur les thémes « Les Arcs de crise à la périphérie de l'Union européenne ».

De septembre 2014 à fin 2018, Concours « Mon quartier et ma ville en 14/18 » organisé par le Délégué Ministériel à la Jeunesse et à l'Egalité des Chances (DMJEC) du Ministère de la Défense, en partenariat avec la Fondation Varenne. Les prix de la première séquence annuelle de ce concours, qui a obtenu le label de la « Mission Centenaire 14-18 », seront remis lors de la cérémonie du Trophée « Civisme et Défense » le 18 juin prochain à l'Assemblée Nationale.

+ d'infos : Contacter Madame Céline CONCHON celine.conchon@intradef.gouv.fr

« Trophée Civisme et Défense » organisé par l'Association Civisme Défense Armée Nation. Date limite des dépôts : 30 avril 2015. +d'infos :

http://www.cidan.orgtrophees et prix civisme et defense 2015.htm

Prix Armées - Jeunesse organisé par la Commission Armées Jeunesse. Date limite des dépôts : 31 mars 2015.

: <a href="http://www.defense.gouv.fr/caj/armees-jeunesse/prix-armees-je jeunesse/faites-concourir-votre-unite-pour-le-prix-armees-jeunesse-2015

Lancement de la 5° édition du Prix européen « Civisme Sécurité et Défense ».

+ d'infos: http://www.prizing-eurocitsecdef.eu/index f.htm

Lancement de l' « Engagement Citoyen des Maires de France » : Hommage et soutien rendu aux militaires tombés et blessés en OPEX, ainsi qu'aux représentants des forces de sécurité tombés en service commandé ainsi qu'à leurs familles par les maires de France lors du feu d'artifices du 14 juillet.

+ d'infos : Contacter le siège national de CiDAN.

12

#### **CiDAN**

Directeur de la rédaction : Général (2s) Yves BERAUD Rédactrice en Chef: Chantal DAUPHIN

Conceptrice graphique et réalisation : Laure FANJEAU

Téléphone: 01 30 97 53 33

Courriel: association.cidan@gmail.com





























